

Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Impôt sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP VALENCIENNES SAID SECTEUR RHONELLE RUE RAOUL FOLLEREAU 59322 VALENCIENNES CEDEX

VINCHENT THIBAULT ETAGE 2 50 AV D AMSTERDAM 59300 VALENCIENNES

Vos références

Numéro fiscal (C): 20 01 565 181 154

Référence de l'avis : 23 59 B123760 27 Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

ETAGE 2

50 AV D AMSTERDAM

59300 VALENCIENNES

Numéro FIP : 592 63 68 8941567789 3 A Numéro de rôle : 011 10/07/2023 Date d'établissement : Date de mise en recouvrement: 31/07/2023

59533 Identifiant service:

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

aupres de votre centre des finances publiques horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

> SIP VALENCIENNES SAID SECTEUR RHONELLE RUE RAOUL FOLLEREAU **BOITE POSTALE 10439** 59322 VALENCIENNES CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qui vous est remboursée

928,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023 sur le compte bancaire suivant :

FR76 1627 5500 000X XXXX XXX0 206 Identifiant de la banque : CEPAFRPP627

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

15 630 Revenu fiscal de référence : 1,00 Nombre de parts :

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

N°fiscal: 20 01 565 181 154 Feuillet n°: 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : VINCHENT

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants	mariés	personnes recueillies handicapées
С					
RÉSIDENCE EXCLUSIVE enfants mineurs ou dont enfants		RÉSIDEN enfants mineurs ou	NCE ALTERNÉE	nfante	NOMBRE DE
handicapés	handicapés	handicapés	dont enfants handicapés		PARTS
					1,00
Détail des revenus Salaires Autres revenus imposabl Total des salaires et assi Déduction 10% ou frais r	es milés ²	Déclar. 1 16362 703 17065 - 1707			Total
Salaires, pensions, rentes nets		15358			15358
Revenu brut global CSG déductible					15358 - 0
Revenu imposableRevenus au taux forfaitaire		Taux	12,8%	Mont	15358 ant 272
Impôt sur les revenus soumis au barème 14 Décote					504 - 504
REDUCTIONS D'IMPOT 15		Montant déclaré 120	Montant retenu 120	Mont réducti	
Total des réductions d'impôt ²⁰		120	120		- 0
Impôt proportionnel					+ 35
Impôt total avant crédits d'impôt					35
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant déclaré		Monta rete	
Prélèvement forfaitaire de sur revenus de capitaux		35			35 - 35
Montant net de votre imposition					0
IMPOT NET	_				
Total de l'impôt sur le revenu net					0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :					
IMPOT SUR LE REVEN	J				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ : Retenue à la source prélevée en 2022 par vos vers		seurs de revenus :			* 0 - 928

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Impôt sur les revenus de 2022 Avis d'impôt établi en 2023 N°fiscal: 20 01 565 181 154 Feuillet n°: 2 / 2 >>> Suite de votre avis Solde d'impôt sur les revenus 2022 :..... 928 COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 928 CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE À FAIRE. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence ²⁵..... 15630 Informations indiquées pour mémoire RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 19 272 PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de : Déclar, 1 Plafond total de 2021..... 16253 Plafond non utilisé pour les revenus de 2020...... 4052 Plafond non utilisé pour les revenus de 2021...... 4114 Plafond non utilisé pour les revenus de 2022...... 4114 Plafond calculé sur les revenus de 2022..... 4114 = 16394Plafond pour les cotisations versées en 2023...... **PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023** Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401 **AUTRES INFORMATIONS** Taux marginal d'imposition..... 11.00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022

les revenus déclarés de votre foyer fiscal.